



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 07/04/2023

Faciliter l'accès aux archives de la guerre d'Algérie : mise en ligne d'un guide dédié aux archives relatives aux rapatriés d'Algérie

Depuis 2018, le Gouvernement œuvre pour faciliter l'accès de toutes et tous aux archives de la guerre d'Algérie. Cette ambition s'est concrétisée par une importante modification du code du patrimoine, qui prévoit désormais que les archives relevant du secret de la défense nationale sont automatiquement déclassifiées lorsqu'elles deviennent librement communicables, par des décisions d'ouverture anticipée de fonds entiers non librement communicables, mais aussi par la mise en ligne de guides destinés à faciliter les recherches dans les archives. Après un premier guide sur les disparus de la guerre d'Algérie et un deuxième sur les Harkis, un nouvel instrument de recherche vient d'être publié : il concerne les rapatriés d'Algérie.

Les sources sur le sujet étant très nombreuses, le guide est divisé en trois parties :

1. Une introduction générale, après les définitions d'usage, présente l'historique complexe de l'administration chargée des rapatriés de 1961 à nos jours, puis aborde les conditions du rapatriement des personnes et des biens.
2. Une partie relative aux politiques publiques présente les fonds contenant des dossiers individuels, et s'intéresse aux politiques d'indemnisations et d'assistance ainsi qu'aux différents types d'hommages rendus aux rapatriés.
3. Une partie relative aux politiques sociales aborde, quant à elle, le logement et les conditions de vie des rapatriés, puis le travail, et notamment le reclassement, l'éducation, et enfin la surveillance dont ils ont été l'objet et les revendications qu'ils ont exprimées, notamment à travers leurs associations.

Piloté par le Service interministériel des Archives de France, ce travail d'ampleur est le fruit d'une étroite collaboration interministérielle entre le ministère de la Culture, le ministère des Armées et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il fait état des sources qui sont conservées dans les services publics d'archives français, aussi bien au niveau central que territorial ; il s'agit d'un large panorama ne visant pas à l'exhaustivité, mais ouvrant de nombreuses voies de recherche.

Le guide, pensé pour être accessible au public non familier du fonctionnement des archives, s'adresse à tous ceux qui, connaisseurs ou débutants, universitaires ou amateurs, souhaitent entamer une recherche sur le sujet.

Ce travail s'inscrit dans la politique de reconnaissance des mémoires voulue par le président de la République et poursuivie par le Gouvernement français, à laquelle le ministère de la Culture, le ministère des Armées et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères entendent contribuer pleinement, en

permettant aux chercheurs, aux journalistes et à tous les citoyens intéressés d'accéder à des pans entiers de l'histoire partagée entre la France et l'Algérie.

Le guide est accessible sur ce [lien](#).

Contact presse

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Cabinet de la ministre, Mme Catherine Colonna

Tél : 01 43 17 46 52

Mél : presse.cabinet@diplomatie.gouv.fr

www.interieur.gouv.fr/

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

Contact presse

Ministère des Armées

Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

Mél :

sedacm.communication.fct@intradef.gouv.fr

Centre media du ministère des Armées

media@dicod.fr - 09 88 67 33 33